

# Communiqué de presse de l'Association pour la liberté académique (ALIA)

Le 2 novembre 2024

## Le chercheur Victor Dupont, prisonnier scientifique en Tunisie, doit recouvrer immédiatement sa liberté

**Le 19 octobre, le chercheur Victor Dupont a été arrêté à Tunis. Il a été déféré devant un tribunal militaire pour « atteinte à la sécurité de l'État ». L'une de ses amies a alors été arrêtée, sans que le motif en soit donné. L'Association pour la liberté académique (ALIA) demande aux autorités tunisiennes de remettre Victor Dupont en liberté sans délai et de veiller au respect de la liberté de recherche, aussi bien pour les chercheurs étrangers que pour tous les universitaires de Tunisie.**

Doctorant à l'Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans (IREMAM), une unité mixte de recherche rattachée au CNRS et à l'Université Aix-Marseille, et au Centre Population et Développement (CEPED), Université Paris Cité et IRD, Victor Dupont travaille sur les diplômés chômeurs dans les régions intérieures de la Tunisie. Ces travaux sont menés dans le cadre d'un projet hébergé par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et financé par l'Union européenne et avaient reçu l'agrément du ministère de l'Enseignement supérieur de Tunisie. Ils s'inscrivent dans un champ de recherche consacré aux « vies ultérieures » des anciens militants des « Printemps arabes » du début des années 2010, en Égypte, au Maroc, en Syrie, et en Tunisie.

Les allégations du tribunal militaire quant à l'implication de Victor Dupont dans des opérations « d'atteinte à la sécurité de l'État » n'ont aucune crédibilité. Elles rappellent les accusations portées récemment contre les chercheurs Laurent Vinatier en Russie ou Fariba Adelhah et Roland Marchal en Iran.

L'Association pour la liberté académique (ALIA) dénonce ces atteintes à la liberté académique et exprime sa totale solidarité avec Victor Dupont, ses collègues et ses proches. En particulier, ALIA enjoint le CNRS, l'IRD et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à soutenir activement la mobilisation de la communauté



scientifique pour obtenir la libération immédiate de Victor Dupont et de son amie. ALIA appelle les institutions universitaires et les autorités politiques françaises et européennes à œuvrer sans relâche en ce sens.

## Contacts

**ALIA :**

[contact@liberte-academique.fr](mailto:contact@liberte-academique.fr)

<https://liberte-academique.fr>

L'Association pour la liberté académique ALIA compte 340 membres à ce jour. Elle a pour but de promouvoir et de défendre la liberté académique.

